

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 29 octobre 1902.



A correspondance romaine a parlé déjà du projet qui consisterait à faire aller le roi d'Italie à Paris pour obliger M. Loubet à lui rendre sa visite à Rome. Loubet, président d'une république qui a des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, recevant l'hospitalité officielle du Quirinal serait-il reçu au Vatican ? On discuta sur cette question, mais une note officieuse de l'*Osservatore romano*, nette et tranchante, fit savoir que si le président de la République Française venait à Rome dans ces conditions, il ne serait pas reçu par le Souverain Pontife.

A partir de ce moment, tous les efforts de la diplomatie pontificale, aidée en cela par l'ambassade de France, a été de faire écarter ce projet de voyage. On mit en avant plusieurs solutions, qui toutes furent rejetées par l'Italie. Le roi, disait-on, qui est maintenant dans de bons termes avec la République Française, tient essentiellement à consolider cette amitié par une visite. L'argument était faible, car le roi d'Italie est en bonnes relations avec l'Autriche et l'Espagne, et il ne songe pas du tout à rendre visite à ces deux souverains ; il sait en effet que la politesse ne lui serait point rendue comme il le désire. Il veut que les visites soient faites à Rome.

Son insistance auprès du gouvernement français, a une toute autre raison qu'une satisfaction d'amour propre. On sait qu'après la chute du pouvoir temporel, Léon XIII n'a eu qu'une pensée ; le reconstituer d'une autre manière. Pour y arriver, il a tenu à s'entourer d'un cortège d'ambassadeurs et y a réussi. De cette façon, s'il n'est plus une puissance territoriale, il est une grande puissance morale ; et l'Italie, après avoir abattu la première, voudrait se défaire de la seconde. Or, à tort ou à raison, on considère l'ambassadeur de France comme le gong qui retient à Rome tous les autres ambassadeurs, et celui-là parti, ceux-ci ne tarderaient point à prendre le chemin des états qui les ont accrédités. La logique demandait donc de diriger les premiers coups du côté de l'ambassade de France ; ce qui fut fait.

On sait que le gouvernement français, sans toucher encore formellement au concordat, persécute l'Eglise de la façon la plus